



Vingt-cinquième session
Point 5 de l'ordre du jour

EXAMEN DES PETITIONS

Projet du 246ème rapport du Comité permanent des pétitions

Président : M. M. Rasgotra (Inde)

1. Le Comité permanent des pétitions, composé des représentants de la Belgique, de la Chine, de la France, de l'Inde, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, soumet au Conseil de tutelle le présent rapport sur les travaux qu'il a accomplis au cours des séances tenues depuis le 25 janvier 1960 et consacrées à l'examen des pétitions énumérées à la partie A de l'annexe à l'ordre du jour de la vingt-cinquième session du Conseil^{1/}.
2. Le Comité permanent a tenu au total cinq séances^{2/} et il a examiné trois pétitions sur les 298 qui restaient inscrites à son ordre du jour lorsque le Conseil a approuvé la suggestion faite par le Comité permanent dans son 243ème rapport^{3/}, selon laquelle il n'y avait lieu de prendre aucune nouvelle mesure au sujet des communications relatives à l'ancien Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration française, puisque l'Accord de tutelle pour ce Territoire est venu à expiration le 1er janvier 1960. Le Comité permanent a approuvé, au sujet des trois pétitions examinées, deux rapports où figurent les décisions qu'il recommande au Conseil^{4/}.

1/ T/1496/Add.1.

2/ T/C.2/SR.528-532.

3/ T/L.957, par. 3.

4/ T/C.2/L.408 et L.409.

3. Le tableau ci-après indique, pour chaque territoire, le nombre de pétitions et de documents dont l'examen était prévu, le nombre de pétitions effectivement examinées et le nombre de pétitions et de documents restant à examiner :

Territoire	Pétitions et documents dont l'examen était prévu			Pétitions et documents restant à examiner		
	Nombre de documents	Nombre corres- pondant de pétitions	Nombre de pétitions examinées	Nombre de documents	Nombre corres- pondant de pétitions	Nombre de pétitions en suspens pour les- quelles des observations ont été reçues jusqu'à présent
Tanganyika	8	8	0	8	8	6
Ruanda-Urundi	11	11	3	8	8	0
Cameroun sous administration du Royaume-Uni	87	124	0	87	124	96
Togo sous administration française	22	22	0	22	22	19
Nouvelle-Guinée	3	3	0	3	3	3
Nauru	1	1	0	1	1	0
Iles du Pacifique	2	2	0	2	2	1
Somalie sous administration italienne	54	127	0	54	127	8
Total	188	298	3	185	295	133

4. Le Comité permanent a décidé d'ajourner l'examen des pétitions relatives au Ruanda-Urundi qui restent à examiner et de toutes les autres pétitions énumérées dans l'annexe à l'ordre du jour, jusqu'à la vingt-sixième session du Conseil de tutelle, dans l'espoir qu'à ce moment-là les Autorités administrantes intéressées seront en mesure d'envoyer des représentants spéciaux pour aider le Comité permanent.

5. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a exprimé l'avis que le Comité permanent aurait dû, malgré l'absence de représentants spéciaux, procéder à l'examen de toutes les pétitions inscrites à son ordre du jour. Il a en outre fait observer que le Comité permanent des pétitions, étant un organe permanent du Conseil, devrait se réunir aussi souvent qu'il est nécessaire entre les sessions du Conseil pour examiner les pétitions inscrites à l'ordre du jour.
6. A sa séance, tenue le février 1960, le Comité permanent a adopté le présent rapport par voix contre , avec abstentions.
